

206-45

**PROCES-VERBAL
COMITE TECHNIQUE**

Réunion du mardi 5 juillet 2016

Représentants des collectivités			
Titulaires		Suppléants	
Noms	Présents	Noms	Présents
Jean-Marie WATREMETZ	X	Jean-François VAN HOORNE	
Jean BOZEK	X	Michel BOULLEE	
Joël AGNUS		Michel GARET	
Sylviane DENIS	X	Didier PETIT	
Sylvain PETIT	X	Patrice HERAUX	X
Christel MATHIEU	X	Anne-Marie NEDELEC	

Représentants des personnels			
Titulaires		Suppléants	
Noms	Présents	Noms	Présents
Pascal POLYCARPE		Isabelle TOMASSELLI	
Viviane PETIT	X	Didier PERRIN	
Gérald HAVETTE	X	Philippe GONCALVES	
Frédéric BODE	X	Katia BOREL	
Alexandra SPATH	X	Frédérique FLORIOT	
Cyril MANGIN		Véronique SIMON	X

Représentants de l'administration présents :

Anne DESBARRES, Florence BOISSON, Aurore TOULOUSE

Monsieur Jean-Marie WATREMETZ, Président, ouvre la séance à 10h30 au siège du Centre de gestion, et constate que la réunion peut valablement se tenir, le quorum étant atteint.

Est désigné comme secrétaire de séance : Madame Sylviane DENIS

Est désigné comme secrétaire adjoint : Madame Viviane PETIT

Les dossiers inscrits à l'ordre du jour sont examinés :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

052-285200028-20160706-2016-45-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2016

1. Adoption du procès-verbal du Comité Technique du 17 mai 2016

Aucune observation n'est formulée sur le procès-verbal.

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	5		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.
Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

2. Avis sur des suppressions de postes dans les collectivités territoriales

Les demandes d'avis concernant des suppressions de postes sont récapitulées avec l'avis du Comité Technique dans l'annexe 1, jointe au présent Procès-verbal.

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	5		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants des personnels émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.
Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.

3. Évaluation professionnelle (annexe 2)

Commune Nouvelle Le Montsaigeonnais : mise en place des critères d'évaluation

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	5		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.
Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

4. RIFSEEP (annexe 3)

Compte rendu des réunions du groupe de travail et présentation des documents proposés par le groupe de travail.

Remarques :

- L'importance des fiches de postes est soulignée : les fiches devront être revues en fonction du système de cotation des postes adopté dans la collectivité.
- L'appartenance à un groupe de fonctions pour chaque poste devra être déterminée préalablement à l'attribution du régime indemnitaire pour chaque agent.
- Il est souligné l'importance de prévoir des critères de modulation dans la délibération en fonction de l'absentéisme.
- Il est proposé de conseiller aux élus de revoir à cette occasion les règlements intérieurs de temps de travail, les fiches d'évaluation, et les fiches de poste.

- Une note de synthèse sur le RIFSEEP devrait accompagner l'envoi de l'ensemble des documents. Le powerpoint projeté peut servir de base à cette note.
- Le Centre de Gestion peut accompagner les collectivités à leur demande dans la mise en place di RIFSEEP.

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	5		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.
Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

5. Transfert de compétences et de personnel (annexe 4)

Communauté de Communes du Grand Langres : création d'un service commun comprenant la direction des services techniques, le secrétariat de pôle, le service patrimoine bâti et le service voiries réseaux et divers.
Communauté de Communes Grand Langres : mutualisation du service secrétariat de mairie avec la commune de Bourg.

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	5		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.
Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

6. Règlement intérieur (annexe 5)

Communauté de Communes du Grand Langres : ajustements du règlement intérieur.

Communauté de Communes du Bassin Bologne Vignory Froncles : mise en place d'un règlement intérieur du temps de travail.

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	5		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.
Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

7. Action sociale (annexe 6)

PETR du Pays de Langres : adhésion au CNAS

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	5		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.
Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

8. Mise à disposition de services (annexe 7)

Convention de mise à disposition des services de la Direction du Développement Urbain de la Communauté d'Agglomération de Saint Dizier, Der et Blaise vers le Syndicat Mixte Nord Haute Marne.

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	5		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.
Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

Remis en séance :

Communauté de Communes du Pays de Chalindrey : convention de mise à disposition de services avec le CIAS Avenir s'agissant du service scolaire et transports scolaires.

Le Comité Technique demande qu'il soit apporté dans la convention des précisions quant à la prise en compte des recettes dans le calcul du coût du service.

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	5		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.
Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

9. Information (annexe 8)

Centre de gestion :

* Mise en place du portail Carrières pour les collectivités dès l'automne: il sera possible de consulter la carrière des agents et de télécharger les projets d'arrêtés rédigés par les services du Centre de Gestion, ainsi que de déposer en ligne les avis des autorités territoriales pour les avancements. Actuellement, phase de test pour quelques collectivités volontaires.

* Réunions thématiques délocalisées en septembre : PPCR, loi de déontologie, démonstration portail, FIPHFP, retraite, contractuels...

* Travail en relation avec le CNFPT suite au Comité Technique du 22 mars 2016 (annexe 9).

* Congé de formation : position à venir du Conseil d'Administration du Centre de Gestion.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 11h45.

Le Président du Comité Technique,
Jean-Marie WATREMETZ

Le secrétaire
Sylviane DENIS

Le secrétaire adjoint
Viviane PETIT